



En automne 2022, le conseil communal de Cornol a entrepris des démarches dans le but d'obtenir la gestion indépendante de sa structure d'accueil de Cornol, qui est actuellement rattachée au Centre d'Accueil Pour Enfants de Courgenay (CAPE), depuis 2014. Une procédure complexe impliquant de lourdes démarches administratives a alors débuté.

Afin de pouvoir entamer le processus, il a tout d'abord fallu nommer la future directrice, du fait que l'autorisation d'exploiter l'institution lui sera délivrée personnellement. La Commission de l'Action sociale nous avait annoncé qu'elle se réunirait au mois de décembre 2022 pour statuer sur notre dossier. De nombreuses séances de travail ont été nécessaires afin que les délais puissent être tenus. Les efforts fournis ont permis de constituer et transmettre le dossier dans un délai record au Canton, soit le 29 novembre 2022.

Le 5 décembre 2022, le Service de l'Action Sociale nous informait que la séance de la Commission de l'action sociale prévue initialement en décembre 2022, serait reportée en février 2023 et qu'une réponse nous serait probablement transmise en avril 2023. Nous avons donc dû prendre notre mal en patience. C'est avec soulagement que nous avons appris lors d'un entretien téléphonique avec le Service de l'Action Sociale le 24 avril 2023, que la Commission de l'Action sociale avait préavisé favorablement notre demande et que les 13 places dont bénéficie déjà l'unité d'accueil actuellement, nous seraient accordées dès le mois d'août 2023. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse du Gouvernement afin d'obtenir officiellement l'autorisation d'exploiter la structure.

Etant donné l'urgence des délais à respecter pour que les parents puissent inscrire leurs enfants pour la prochaine rentrée scolaire, le conseil communal de Cornol a décidé de ne plus attendre l'autorisation officielle pour débiter le travail de planification des horaires.

Mme Lucie Ramseyer, qui sera officiellement nommée en qualité de directrice de la structure et éducatrice ES à 60%, à compter du 1<sup>er</sup> août 2023, a donc récemment pris contact avec les parents des enfants fréquentant l'UAPE afin d'organiser les futures inscriptions.

Nous profitons de ce courrier pour vous informer que notre collaboration avec la crèche de Courgenay prendra fin au 31 juillet 2023. Les parents sont donc invités à s'approcher du CAPE pour planifier la garde de leurs enfants jusqu'à cette date et de contacter Mme Lucie Ramseyer pour organiser les placements à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

Afin de pouvoir rassurer les parents et présenter la future équipe de l'UAPE « La Cornoline », nous vous convions à participer à une séance d'information, **le mercredi 7 juin 2023 à 20h00, à la halle de gymnastique de Cornol.** Les parents des enfants fréquentant l'UAPE seront conviés personnellement par courriel à cette séance. Nous vous invitons également à transmettre dès à présent vos éventuelles questions à Mme Lucie Ramseyer, par le biais de l'adresse email : [direction@lacornoline.ch](mailto:direction@lacornoline.ch), afin que des réponses précises puissent vous être apportées lors de la séance du 7 juin prochain.

Nous avons conscience que cette période de transition suscite une grande inquiétude pour les parents dépendant de l'UAPE pour la garde de leurs enfants et nous espérons que ce courrier vous rassurera quant à l'avenir de la structure.

Nous comptons sur votre compréhension et restons à votre disposition pour tout complément d'information.